

HIVER 2017 - 2018

VERCORS : FIN D'ANNEE ET RÉVEILLON TRAPPEUR « RAQUETTES & CHIENS DE TRAINEAUX »

Randonnée en raquettes et initiation aux chiens de traîneaux, en étoile,
accompagnée en hôtel**
4 jours, 3 nuits, 3 jours d'activités

Quand les terres du **Vercors** revêtent leurs blancs manteaux... elles dévoilent des **paysages** aussi magiques qu'**envoûtants**.

Dans cet **univers sauvage**, vous n'entendrez que vos pas qui craquent sous les **raquettes** ... et vous savourerez la **glisse silencieuse** de votre **attelage**, au cours de votre **initiation aux chiens de traîneaux**.

Pour finir l'année en beauté, venez explorer ces grands espaces sauvages au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors. Une **ambiance exceptionnelle**...

Que ce soit au cœur des forêts ou sur les crêtes, raquettes aux pieds ou en compagnie des chiens huskys, vous cheminerez hors des sentiers battus, sur les traces des trappeurs.

En point d'orgue : un délicieux menu de fête concocté par Carole et Franck, pour la soirée du Nouvel An, arrosée à la traditionnelle Clairette de Die.

L'évasion est garantie !

Les points forts de ce séjour :

- une sortie chiens de traîneaux exceptionnelle avec des mushers professionnels et diplômés, éleveurs, propriétaires et amoureux des chiens !
- votre hôtel aux portes de la Réserve Naturelle, dans le paisible village de Vassieux. Ambiance douillette et montagnarde.
- un séjour des plus authentiques !!



PROGRAMME

Jour 01 :

Le Grand bois

Rendez-vous devant l'hôtel au village de Vassieux à 13h30.

Vous avez pris soin de vous restaurer au préalable.

Court transfert vers le fond du plateau de Vassieux. Remise du matériel de raquettes et départ pour une première mise en jambes.

Traversée du Grand Bois. C'était ici le passage ancestral entre Vassieux et la petite ville médiévale de Die pour tous les échanges économiques. De là étaient expédiés tous les matériaux pour la construction de cette ville.

Retour à l'hôtel puis dîner.

Dénivelée : + 200 m, - 200 m

Longueur : 7 km

Horaire : 3 h

Jour 02 :

Le Plateau de Font d'Urle

Court transfert.

L'alpage de Font d'Urle, c'est un site d'exception! Une immensité surplombant la vallée de la Drôme. Vous toucherez peut-être même du doigt le Mont Ventoux !

Sur ce vaste plateau dégagé de toute végétation, vous vous plairez à divaguer sur les « rondeurs » naturelles du terrain.

C'est avec des images plein les yeux que vous vous endormirez ce soir...

Dénivelée: + 250 m, - 650 m

Longueur : 10 km

Horaire : 5 h

Jour 03 :

Forêt de Nève et chiens de traîneaux*

Depuis la plaine de Vassieux, nous rejoignons le point de départ de la sortie à chiens de traîneaux. Rencontre avec les chiens et les mushers. Ces derniers nous expliquent comment mettre les harnais, atteler les chiens et les bases de la conduite d'un traîneau.

La moitié du groupe débutera cette initiation à la conduite d'attelage.

Passés les premiers instants où vous serez peut-être un peu tenus par le souci de bien faire (!), vous acquierrez rapidement l'aisance du mouvement et la décontraction viendra d'elle-même ! Derrière vos chiens, vous vous fondrez dans le paysage hivernal.

Pendant ce temps, l'autre partie du groupe découvrira, raquettes aux pieds en compagnie du guide, la forêt de Nève débouchant sur le Col de Chironne.

A midi, nous nous retrouvons tous pour un super pique-nique chaud sur les peaux de bêtes. Après cette pause, les groupes inversent les activités raquettes et chiens de traîneaux.

Une journée qui restera à coup sûr graver les esprits !

Séjour du 29 Décembre au 01 Janvier 2018 : À la tombée de la nuit, place au Réveillon : menu festif « maison » bien sûr , ponctué du trou « vassivain » ! Et animation musicale familiale du côté du bar...

Dénivelée : + 350 m, - 350 m

Longueur : 9 km

Horaire : 3 h 30

Jour 04 :

Fin du séjour après le petit-déjeuner vers **9h30**.

Nous pouvons être

Code : 30VRTRA

parfois amenés à modifier le

programme indiqué : soit au niveau de l'organisation, soit directement du fait du guide (météo, de l'enneigement, niveau du groupe...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

En cas de faible enneigement, l'activité de mushing sera alors de la cani-rando. Certes ce n'est pas de la conduite d'attelage sur neige, mais il demeure un vrai partage de la passion des chiens avec notre couple de mushers-éleveurs.

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 rendez-vous à 13h 30 devant l'Hôtel de Vassieux. Vos chambres seront disponibles en fin d'après-midi.

Vous avez pris soin de vous restaurer au préalable.

Merci de nous préciser votre mode d'accès lors de votre inscription

En cas de retard ou de problème de dernière minute, appelez au 04 76 95 23 51.

Accès voiture :

Coordonnées GPS : N 44.895392, et E 5.3689864

Vous être en milieu montagnard. Vous devez impérativement prendre vos équipements neige (pneus neige / chaînes).

· **depuis le Nord** Autoroute A49 : Grenoble-Valence

Sortie n°8 St Nazaire en Royans. Continuer sur la D325a, direction St Nazaire en Royans. Arrivés au centre de St Nazaire, prendre à droite direction St Jean en Royans. Poursuivre la D76 direction Combe Laval, le Col de la Machine, Lente puis Vassieux.

· **depuis le Sud** Autoroute du sud A7

Sortie Tain l'Hermitage, direction Romans - Bourg-de-Péage, puis St Nazaire en Royans.

Arrivés au centre de St Nazaire, prendre à droite direction St Jean en Royans. Poursuivre la D76 direction Combe Laval, le Col de la Machine, Lente puis Vassieux.

Co-voiturage : un moyen de transport économique, écologique et convivial... au départ de chez vous ou d'une grande ville à proximité. Voici des sites internet pratiques et faciles à utiliser : www.blablacar.fr

Accès train :

Gare de Die, puis liaison Transdrôme (navette sur demande)

Horaires de train / TGV disponibles auprès de la SNCF sur <http://www.voyages-sncf.com> ou par téléphone au 36 35 ou sur le site www.dbfrance.fr

> Puis Navette Die – Vassieux :

Il s'agit de la **Navette « Transport à la Demande »** : **à réserver obligatoirement** et au plus tard 48h avant votre arrivée, au 0 810 26 26 07.

Ce service fonctionne du lundi au samedi, sauf dimanche et jours fériés, de 8h à 19h.

Coût : environ 10 € / pers. de Die à Vassieux.

DISPERSION

Le **jour 04** à 9h30 à votre hébergement.

Retour voiture :

Coordonnées GPS : N 44.895392, et E 5.3689864

Itinéraire inverse de

celui de l'aller.

Code : 30VRTRA

Retour train :

Navette Transdrôme jusqu'à Die (réservation obligatoire, cf ci-dessus), puis train depuis la gare de Die : Horaires de train / TGV disponibles auprès de la SNCF sur <http://www.voyages-sncf.com> , par téléphone 36 35 ou sur le site www.dbfrance.fr

NIVEAU

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5 :

3 à 5 heures de marche par jour.

Itinéraire vallonné de 7 à 10 km ou itinéraire de montagne avec dénivelés de 200 à 350 m en montée et/ou en descente.

Votre randonnée :

Dénivelée moyenne : 300 m	Maximum : 300 m
Longueur moyenne : 9 km	Maximum : 10 km
Horaire moyen : 4 h	Maximum : 5 h

Pour les personnes n'ayant jamais fait de la raquette à neige, il n'y a rien de compliqué dans cette discipline, simplement selon les conditions d'enneigement, sa pratique peut être plus physique que la marche.

Pour ce séjour, sachez que l'accent est avant tout porté sur la découverte du milieu naturel.

HEBERGEMENT

Située à l'orée de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, l'auberge du Tetras Lyre vous accueille sur la place du village de Vassieux.

Carole et Franck vous ouvrent les portes de leur maison, au décor montagnard.

Les chambres sont douillettes, confortables et dotées d'un balcon. La literie de très bonne qualité associée au calme de la montagne vous garantit le meilleur repos possible.

À disposition : un sauna (moyennant une participation de 5 € / pers.) et une salle de musculation (au cas où les efforts du jour ne vous aient pas suffi !!).

Hébergement en chambre de 2 ou 3 avec salle d'eau.

Repas :

Carole et Franck s'inspirent du terroir d'ici où d'ailleurs et proposent une cuisine adaptée au solide appétit du randonneur. Les produits locaux sont à l'honneur pour le plus grand plaisir des papilles.

Code : 30VRTRA

TRANSFERTS INTERNES

J1 : véhicule collectif + voitures personnelles.

J2 : véhicule collectif + voitures personnelles.

J3 : nous utiliserons les voitures personnelles pour se rendre au départ de la randonnée avec les chiens.

PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée.

GROUPE

Le groupe est constitué de 7 à 14 personnes.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'état, qualification raquettes connaissant parfaitement le massif et un musher pour l'activité chiens de traîneaux.

SORTIE CHIENS DE TRAÎNEAUX

Aucune expérience n'est nécessaire pour la conduite d'attelage de chiens de traîneaux. Cette sortie est accessible à tous et le plaisir est garanti !

Nos mushers, passionnés de traîneaux à chiens, ont été dès 1982, les précurseurs en France de la conduite d'attelage (activité plus couramment appelée "Traîneau à chiens").

Ils sont éleveurs, propriétaires et amoureux de leurs chiens !

Ils privilégient la vie dans un site authentique et magique au milieu des bois. Un art de vivre... Ils ont à cœur de vous le faire partager.

Nul doute, vous allez vivre une expérience unique !

MATERIEL FOURNI

Nous vous prêtons raquettes à plaques et bâtons. Vous devez être équipé de bonnes chaussures de randonnée.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante.

- une veste polaire.

- une veste coupe-vent

Code : 30VRTRA

imperméable et respirante

type Gore-Tex.

Par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les combinaisons de ski, trop chaudes et encombrantes.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 bonnet.
 - 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie **ET** une paire de gants supplémentaire.
 - tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
 - 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
 - 1 veste polaire.
 - 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
 - 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
 - 1 pantalon de trekking ample et confortable
 - 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex
 - 1 caleçon (si vous avez choisi l'option « Séances Bien-être »).
 - chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds.
- Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram.
- Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
 - des sous-vêtements.
 - 1 pantalon confortable pour le soir.
 - 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres armature souple, muni d'une ceinture ventrale., et idéalement équipé de système permettant d'accrocher les raquettes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- des vivres de course.
- 1 couteau de poche.
- 1 boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + 1 gobelet + des couverts.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- papier toilette + 1 briquet.
- crème solaire + écran labial.
- boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.

Code : 30VRTRA

hermétique (contenance 0,5 l couverts.

- des vivres de courses.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- appareil-photo, jumelles (facultatif).
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Pharmacie personnelle :

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

Et puis :

- une dose de bonne humeur et pourquoi pas une petite spécialité de chez vous à partager lors d'un pique-nique ou d'une soirée !

DATES ET PRIX

DATES	PRIX Par personne	CODE SÉJOUR
Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2017	565 €	NA01RVR1
Du vendredi 29 décembre 2017 au lundi 1er janvier 2018	615 €	NA01RVR2

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en demi-pension
- le repas festif du 31 au soir pour le séjour du 29/12 au 01/01/17 ,
- les pique-niques (sauf J1),
- l'encadrement en randonnée,
- la sortie chiens de traîneaux
- le prêt du matériel de raquettes,
- les transferts prévus au programme.

LE PRIX NE

- le pique-nique du

Code : 30VRTRA

COMPREND PAS

premier jour



- les boissons (hormis celles du Réveillon : apéritif, vin et coupe de Clairette),
- l'assurance multirisques (annulation, assistance rapatriement, interruption de séjour).
- le transport aller-retour au lieu de rendez-vous et dispersion,
- les chaussures de marche pour les raquettes.

POUR EN SAVOIR PLUS

CARTOGRAPHIE :

IGN Top 25, 3136 ET.

BIBLIOGRAPHIE :

- Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
 - Un "livre des enfants", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...). Titre de cet ouvrage : "Dis, raconte-moi le Vercors".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans-en-vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée "Jadis, au pays des Quatre Montagnes" : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

ADRESSES UTILES :

Sites Internet : www.pnr-vercors.fr www.vertacoo.com
 www.planete-vercors.com www.vercors.com

Parc du Vercors, à Lans-en-vercors : tel 04 76 94 38 29

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

*Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !*

Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans Isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans Drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

Code : 30VRTRA

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc Est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre Mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc Naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétralyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont faits en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomoriciennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en **Code : 30VRTRA** forme d'escaliers étaient

recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicea de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les vertacomoricoriens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIX^{ème} siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX^{ème} siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et,
vous trouverez la

Code : 30VRTRA

entre Gervanne et Royans,
caillette, faite de gras et maigre

de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux raviolos du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercoulaine, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, le tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la [Seconde Guerre mondiale](#), le **maquis du Vercors** fut une importante base de la [Résistance](#) française réfugiée dans le [massif du Vercors](#), véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : A partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy. Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés". Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en oeuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au coeur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre". Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. A Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à *Saint Nizier* les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que

Code : 30VRTRA

l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

FRANCHISE SUD RANDOS

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les confition du contrat et avec également une franchise propre.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré

Code : 30VRTRA

prend effet dès son inscription et

cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

FICHE TECHNIQUE

Code : 30VRTRA

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

ASSURANCES

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

PAIEMENT

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUT France : **IM034110035**

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

MODIFICATION DE LA RESERVATION

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

ADHESION

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 30VRTRA